

## Valbiotis : très large succès de l'augmentation de capital par placement privé d'un montant de 15 millions d'euros

- Montant brut de l'augmentation de capital de 15 millions d'euros.
- Capitalisation boursière : 79 M€, après émission de 1.930.000 actions nouvelles au prix unitaire de 7,80 €, soit une décote de 5,1%.
- Un besoin de financement assuré jusqu'au premier semestre 2024.
- Une situation financière durablement sécurisée n'incluant pas les paiements d'étapes et les royalties potentiels issus du partenariat avec Nestlé Health Science ainsi que les revenus additionnels liés à la signature de tout nouveau partenariat.

**La Rochelle, le 15 avril 2021 (07h35 CEST) - Valbiotis (FR0013254851 – ALVAL, éligible PEA / PME), entreprise de Recherche et Développement engagée dans l'innovation scientifique, pour la prévention et la lutte contre les maladies métaboliques, annonce aujourd'hui le large succès de l'augmentation de capital par placement privé, ouverte à certaines catégories de bénéficiaires, lancée la veille et effectuée via la construction accélérée d'un livre d'ordres. Compte tenu de la très forte demande émanant à la fois d'investisseurs français et internationaux, Valbiotis a décidé de fixer le montant de l'augmentation de capital à 15 millions d'euros, contre environ 12 millions d'euros initialement prévus.**

Sébastien PELTIER, Président du Directoire de Valbiotis déclare : *« Je remercie vivement tous les nouveaux investisseurs qui ont participé à cette augmentation de capital, ainsi que nos actionnaires historiques qui continuent de soutenir notre société dans sa mission et dans son développement. Cette augmentation de capital va nous permettre d'accélérer le développement de TOTUM•854 dans la prévention de l'hypertension artérielle avec en ligne de mire une commercialisation à l'horizon 2023, soit jusqu'à trois ans d'avance par rapport à notre plan initial. Elle contribuera également à la réalisation de nos programmes précliniques sur l'ensemble de notre portefeuille et au renforcement de notre chaîne d'approvisionnement en vue, notamment, de la future commercialisation de TOTUM•63 dans le prédiabète par Nestlé Health Science. Grâce à ces nouvelles ressources qui sécurisent l'exécution de notre feuille de route dans la durée, nous sommes en ordre de marche pour réussir ! »*

### Allocations des fonds à la stratégie de développement de Valbiotis

Le produit net de l'augmentation de capital d'environ 14,2 M€ est destiné principalement au financement de l'accélération du développement de TOTUM•854 (prévention de l'hypertension artérielle), avec le lancement dès la fin de cette année de trois études cliniques dont une étude clinique de Phase II/III, préalable à une demande d'allégation santé. La commercialisation de TOTUM•854 pourrait ainsi intervenir à l'issue de cette étude, soit jusqu'à 3 ans d'avance par rapport au plan initial, en partenariat avec un acteur majeur de la santé.

Cette accélération s'inscrit dans le prolongement des résultats précliniques positifs obtenus sur cette substance active, présentés au congrès annuel de l'ESH – ISH ([communiqué du 12 avril 2021](#)) et disponibles sur le site de la Société ([www.valbiotis.com](http://www.valbiotis.com)). Ces résultats, obtenus *in vivo* sur des modèles prédictifs de l'hypertension humaine, ont ainsi montré que TOTUM•854 prévient efficacement l'hypertension artérielle, considérée comme la première maladie chronique au monde avec uniquement pour les États-Unis et les 5 principaux pays européens (Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni), plus de 124 millions de personnes avec une élévation modérée de la pression artérielle représentant un marché adressable pour Valbiotis estimé à 1,15 milliard d'euros (source : cabinet AEC Partners, 2020).

L'augmentation de capital contribuera également à rallonger l'horizon de financement de Valbiotis et à lui permettre d'atteindre les prochaines étapes de création de valeur de ses différents produits :

- financement des travaux de recherche préclinique sur les autres produits du portefeuille ;
- renforcement des équipes notamment cliniques et *supply chain* en vue de la future commercialisation de TOTUM•63 dans le prédiabète par Nestlé Health Science ;
- financement des coûts généraux de la Société jusqu'au premier semestre 2024.

### **Principales caractéristiques de l'augmentation de capital**

Valbiotis a placé 1.930.000 actions nouvelles au prix unitaire de 7,80 euros, prime d'émission incluse, soit 0,10 euro de valeur nominale et 7,70 euros de prime d'émission, pour un montant total brut de 15.054.000 euros, représentant 25% du capital social de Valbiotis avant l'augmentation de capital, soit un taux de dilution global de 20%.

L'augmentation de capital est réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, français et internationaux, par construction accélérée d'un livre d'ordres appartenant à la catégorie de personnes visée à la 13<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 mai 2020.

Le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé par le Directoire à un montant de 7,80 euros par action nouvelle. Ce prix, fixé dans les conditions prévues dans la 13<sup>ème</sup> résolution susvisée, fait ressortir une décote de 5,1% par rapport au cours de clôture de l'action de la Société le 14 avril 2021.

### **Incidence de l'augmentation de capital sur la répartition du capital**

À l'issue de cette opération, le capital social de Valbiotis sera porté de 777.626,20 euros à 970.626,20 euros, divisé en 9.706.262 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune.

Il se répartira comme suit :

<b>Actionnaires</b>	<b>Avant l'offre</b>		<b>Après l'offre</b>	
	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% du capital</b>
<b>Participations des membres du Directoire (1)</b>	<b>1.006.051</b>	<b>12,9%</b>	<b>1.006.051</b>	<b>10,4%</b>
Sébastien PELTIER (via Djanka Investissement et à titre individuel)	647.100	8,3%	647.100	6,7%
Jocelyn PINEAU (via Financière ELOUJON et à titre individuel)	349.751	4,5%	349.751	3,6%
Pascal SIRVENT	9.200	0,1%	9.200	0,1%
<b>Participations des membres du Conseil de Surveillance (1)</b>	<b>13.400</b>	<b>0,2%</b>	<b>13.400</b>	<b>0,1%</b>
Laurent LEVY	10.400	0,1%	10.400	0,1%
Sébastien BESSY	3.000	0,0%	3.000	0,0%
<b>Contrat de liquidité (2)</b>	<b>10.679</b>	<b>0,1%</b>	<b>10.679</b>	<b>0,1%</b>
<b>Public</b>	<b>6.746.132</b>	<b>86,8%</b>	<b>8.676.132</b>	<b>89,4%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7.776.262</b>	<b>100%</b>	<b>9.706.262</b>	<b>100%</b>

(1) Les autres membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ne détiennent pas d'actions. Il est rappelé que l'ensemble des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance détiennent ensemble 867.124 BSA et BSPCE sur un nombre total de 1.140.046 BSA et BSPCE émis.

(2) Données à l'issue de la séance du 31 mars 2020.

La répartition des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Avant l'offre		Après l'offre	
	Nombre de droits de vote	% du capital	Nombre de droits de vote	% du capital
<b>Participations des membres du Directoire (1)</b>	<b>1.863.551</b>	<b>21,5%</b>	<b>1.863.551</b>	<b>17,6%</b>
Sébastien PELTIER (via Djanka Investissement et à titre individuel)	1.252.100	14,4%	1.252.100	11,8%
Jocelyn PINEAU (via Financière ELOUJON et à titre individuel)	602.251	6,9%	602.251	5,7%
Pascal SIRVENT	9.200	0,1%	9.200	0,1%
<b>Participations des membres du Conseil de Surveillance (1)</b>	<b>13.400</b>	<b>0,2%</b>	<b>13.400</b>	<b>0,1%</b>
Laurent LEVY	10.400	0,1%	10.400	0,1%
Sébastien BESSY	3.000	0,03%	3.000	0,03%
<b>Contrat de liquidité (2)</b>	<b>-</b>	<b>0,0%</b>	<b>-</b>	<b>0,0%</b>
<b>Public</b>	<b>6.808.460</b>	<b>78,4%</b>	<b>8.738.460</b>	<b>82,3%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8.685.411</b>	<b>100%</b>	<b>10.615.411</b>	<b>100%</b>

(1) Les autres membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ne détiennent pas d'actions. Il est rappelé que l'ensemble des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance détiennent ensemble 867.124 BSA et BSPCE sur un nombre total de 1.140.046 BSA et BSPCE émis.

(2) Données à l'issue de la séance du 31 mars 2020.

## Incidence sur la situation de l'actionnaire

Sur la base du capital social post-opération, la participation d'un actionnaire qui détenait 1% du capital de la Société préalablement à l'augmentation de capital et n'ayant pas souscrit à celle-ci est désormais portée à 0,80%.

Participation de l'actionnaire	
Base non diluée	Base diluée (1)
1%	0,88%
0,80%	0,72%

(1) En tenant compte de la souscription de 1.930.000 actions nouvelles susceptibles d'être créées à ce jour.

L'impact sur les capitaux propres par action se présente comme suit :

Capitaux propres (1) par action au 31 décembre 2020	
Base non diluée	Base diluée (1)
0,92 €	0,81 €
0,74 €	0,66 €

(1) Établis selon le référentiel IFRS et avant imputation des frais sur la prime d'émission sur la base des comptes audités, arrêtés et non approuvés au 31 décembre 2020.

(2) En tenant compte de la souscription de 1.930.000 actions nouvelles susceptibles d'être créées à ce jour.

### Admission aux négociations des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le même code ISIN FR0013254851 – ALVAL. Elles seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront assimilées aux actions anciennes dès la réalisation définitive de l'augmentation de capital. Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sont prévus dans les 3 jours ouvrés.

Les informations présentées au sein de ce communiqué le sont à l'issue du placement des actions par construction accélérée d'un livre d'ordres, à présent clos, mais restent conditionnées à la correcte exécution des opérations de règlement-livraison.

En application des dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et de l'article 1(4) du règlement (UE) 2017/1129, l'Offre n'a pas donné et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

### Intervenants



Chefs de File et Teneurs de livre Associés



Conseil Juridique

## À propos de Valbiotis

Valbiotis est une entreprise de Recherche & Développement engagée dans l'innovation scientifique, pour la prévention et la lutte contre les maladies métaboliques en réponse aux besoins médicaux non satisfaits.

Valbiotis a adopté une approche innovante, visant à révolutionner la santé en développant une nouvelle classe de produits de nutrition santé conçus pour réduire le risque de maladies métaboliques majeures, en se basant sur une approche multicible permise par l'utilisation du végétal.

Ses produits sont destinés à être concédés sous licence à des acteurs du monde de la santé.

Créée début 2014 à La Rochelle, l'Entreprise a noué de nombreux partenariats avec les meilleurs centres académiques. La Société a implanté trois sites en France : Périgny, La Rochelle (17) et Riom (63).

Membre du réseau « BPI Excellence » et bénéficiant du label BPI « Entreprise Innovante », Valbiotis dispose aussi du statut « Jeune Entreprise Innovante » et a obtenu un appui financier important de l'Union Européenne pour ses programmes de recherche via l'obtention de Fonds Européen de Développement Économique Régional (FEDER). Valbiotis est une entreprise éligible au PEA-PME.

Pour plus d'informations sur Valbiotis, veuillez consulter : [www.valbiotis.com](http://www.valbiotis.com)

## Contacts

### Communication corporate / Valbiotis

Carole ROCHER / Marc DELAUNAY

+33 5 46 28 62 58

[media@valbiotis.com](mailto:media@valbiotis.com)

### Communication financière / Actifin

Stéphane RUIZ

+33 1 56 88 11 14

[sruiz@actifin.fr](mailto:sruiz@actifin.fr)



Nom : Valbiotis  
Code ISIN : FR0013254851  
Code mnémorique : ALVAL  
EnterNext® PEA-PME 150

## Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives sur les objectifs de Valbiotis. Valbiotis considère que ces projections reposent sur des informations actuellement disponibles par Valbiotis et sur des hypothèses raisonnables. Toutefois, celles-ci ne constituent en aucun cas des garanties d'une performance future et peuvent être remises en cause par l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et par un certain nombre de risques et d'incertitudes visés dans le présent communiqué.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions ou de titres financiers de Valbiotis dans un quelconque pays.

Pour rappel, en application des dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et de l'article 1(4) du règlement (UE) 2017/1129, l'offre des actions de la Société dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées, notamment auprès d'investisseurs qualifiés, français et internationaux ne donnera pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

Des informations détaillées concernant Valbiotis, notamment sur son activité, ses résultats et ses facteurs de risque ont été présentées dans le rapport financier annuel sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 publié en 2021, dans le rapport financier semestriel au 30 juin 2020, dans le rapport de gestion présenté à l'Assemblée Générale réunie le 28 mai 2020 et dans le Document d'Enregistrement Universel approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF), le 31 juillet 2020 sous le numéro d'approbation R 20-018. Ces documents ainsi que d'autres informations réglementées et communiqués de presse peuvent être consultés sur le site internet de la Société ([www.valbiotis.com](http://www.valbiotis.com)).

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription, une offre de vente ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers dans un quelconque pays.

Des titres financiers ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (« Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les titres de la Société objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du Securities Act, et la Société n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des titres financiers objet du présent communiqué aux États-Unis.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres en France, aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou une offre publique des actions Valbiotis aux États-Unis ou dans un quelconque pays.